



PROJET DE PROGRAMME QUELLE SOCIÉTÉ POUR DEMAIN ?

Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables

Le 29 septembre 2022 à Paris-La Villette

Argumentaire

La question de la vulnérabilité, fragilité commune de nos existences humaines mais menaçant plus violemment (ou plus sévèrement, intensément, ...) l'autonomie et l'intégrité de certains d'entre nous, est au cœur de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Mais au-delà, la politique est tout autant l'affaire des citoyens ! C'est par conséquent l'ensemble de la société qui se voit concernée par cet enjeu d'accueillir toutes les formes de vulnérabilité, tels que l'avancée en âge, la précarité sociale, l'enfance protégée...

Aujourd'hui, nous traversons une crise sociétale qui atteint différentes sphères de nos vies, accentue nos fragilités et modifie nos parcours, autant qu'elle questionne notre avenir commun. Construire une société inclusive et solidaire pour tous est plus que jamais d'actualité car celle-ci « constitue le fondement même du développement social durable¹ ».

Le contexte justifie de penser cette complexité dans sa « multidimensionnalité » pour mener à bien cette tâche commune d'inventer un nouveau modèle social, une nouvelle façon de bien « vivre ensemble ». Mais comment créer les conditions d'une société inclusive où les concepts transversaux d'adaptation, innovation, pouvoir d'agir, parcours, accessibilité généralisée, etc. deviendraient des réalités universelles ? Comment penser un espace collectif permettant l'utilisation ou la jouissance des biens communs et ce, peu importe les caractéristiques morphologiques, fonctionnelles ou comportementales de la population ? Et comment garantir la participation démocratique des populations concernées à la vie sociale et politique ? Mais, sommes-nous tous, toujours, en situation d'exprimer notre volonté ? Que peut en effet signifier l'obligation d'être libre en toutes circonstances ??? Qu'en est-il de l'égalité des individus quand leurs facultés de socialisation se trouvent compromises par des facteurs pathologiques ??? Alors

¹ Pierre Fougeyrollas

qu'émerge, au plan international, la notion de « *droit d'ingérence* » cette approche réductrice du « *devoir d'assistance* » de la société ne conduit-elle pas à augmenter, dans des proportions inquiétantes, le nombre d'exclus...libres ? Quelle place pour un accompagnement plutôt qu'une assistance ?

De nombreux changements sont déjà en cours, à l'initiative de nombreux acteurs d'horizons différents. Mais de l'intention aux actes, des innovations et expérimentations qui enrichissent le paysage social et médico-social à l'avènement d'un nouveau modèle sociétal inclusif et juste, le chemin est long et jalonné de questions. Alors que la crise du COVID-19 a révélé la fragilité de nos sociétés, qui vont devoir répondre aux enjeux de la longévité, le réseau des CREAI, dont l'approche transversale des vulnérabilités est un axe essentiel de ses actions, vous invite à croiser vos regards et partager vos réflexions pour repenser ensemble une nouvelle solidarité pour les jours d'après.

Organisation de la journée

1. 9h30- 10h : discours d'**ouverture**

2. 10h00 – 11h00 : **Repenser le vivre ensemble...**

L'avancée en âge des Papy Boomer, l'augmentation de diagnostics de troubles du neuro-développement chez les jeunes, les conséquences économiques et sociales de la crise de la COVID-19, les migrations nationales et internationales à venir en raison du réchauffement climatique... Les situations de vulnérabilité pourraient être, dans les décennies à venir, de plus en plus nombreuses. Face à ces défis multiples, comment organiser les nécessaires solidarités de demain permettant à chacun de se réaliser pleinement ?

a. Introduction : 5'

b. Table ronde : quelle appropriation de ces nouvelles composantes pour concevoir la cité de demain ? (50')

- Jean VIARD, Directeur de recherches CNRS au CEVIPOF

- David JAÏZ, Haut Fonctionnaire et essayiste, auteur du livre « *Le nouveau modèle français* »

c. Echanges avec la salle 10'

3. 11h00 – 12h45 : **Vers une politique publique unique des situations de vulnérabilité ?**

En définissant la santé comme « bien-être physique, mental et social des individus », l'OMS pose les bases d'un changement de paradigme en santé publique. Affranchie de l'approche historique et restrictive de « la maladie », cette définition tend à mettre l'accent sur la promotion de la santé et l'approche environnementale du bien-être des individus. Dans son sillage, différents outils de modélisation se sont attachés à poser les bases d'une réflexion sur les conditions fondamentales de ce bien-être, à partir d'une description universelle du fonctionnement humain (par exemple CIF, PPH,

Capabilités). Portant l'attention sur les restrictions qu'un être humain peut subir à partir des altérations de son corps, de ses facultés individuelles, psychologiques, intellectuelles et de sa participation à la vie en société dans un environnement donné, ces modèles remettent la question de la vulnérabilité au centre des débats publics. L'objectif de répondre aux besoins essentiels et la mesure de la qualité de vie guident dorénavant les stratégies d'action et les politiques publiques. La création récente d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale relative à l'autonomie des personnes vient interroger le périmètre d'action des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. L'action publique et des professionnels du secteur doit-elle s'orienter prioritairement sur la compensation des besoins des personnes ? Une approche sur la mise en accessibilité de la société doit-elle être prioritaire ? Les barrières d'âge entre personnes âgées et personnes en situation de handicap, les frontières entre Entreprises d'Insertion, Adaptées ou ESAT doivent-elles être dépassées dans une approche universelle de la situation de vulnérabilité et de l'inclusion sociale ?

a. Introduction (3')

Mesure de la qualité de vie : Sanna LEPPÄMÄKI, Research Liaison Officer at National Institute for Health and Welfare (THL) (20') – **A confirmer**

b. Débat (45') :

- Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat et auteur du rapport sur les métiers de l'accompagnement social et médico-social
- Jacques ATTALI, Écrivain, Président de Attali Associates et de la Fondation Positive Planet francepositive.com – **A confirmer**

c. Quel périmètre pour la 5^{ème} Branche : Madame Marine BOISSON-COHEN, Directrice scientifique, CNSA (20')

d. Echanges avec la salle (10')

12h45 REPAS

4. 14h00 – 15h00 : Apprendre la vulnérabilité : une éducation à la différence dès le plus jeune âge :

L'école est le creuset des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Elle doit être le lieu où ses valeurs se traduisent en actes : le droit à l'éducation, à la scolarité sont reconnus depuis la Loi du 11 février 2005. Pour autant, nombre d'enfants ne peuvent encore vivre leur scolarité avec les autres ou rencontrent de nombreuses difficultés, qu'ils soient en situation de handicap ou relèvent du secteur de la protection de l'enfance. Au-delà, l'apprentissage à la différence, aux difficultés et vulnérabilités que chaque citoyen peut connaître dans son parcours, doit être compris et acquis dès le plus jeune âge pour une société inclusive. Dès lors, comment l'école peut-elle devenir pleinement inclusive pour former les citoyens de demain ?

a. Introduction : 5'

- b. *Table ronde : comment réussir l'école inclusive ? (45')*
- Nageate BELAHCEN, Co-présidente, FCPE
 - Isabelle BRYON, Déléguée ministérielle à l'inclusion scolaire, DGESCO
 - Virginie LASSERRE, Directrice Générale de la Cohésion sociale.
- c. *Echanges avec la salle (15')*
5. 15h – 16h15 : **Repenser la place des personnes dans l'accueil et l'accompagnement de leurs vulnérabilités (1h15)**
- Le bien-être physique, mental et social de tout individu revêt nécessairement un caractère subjectif ! Chaque individu a ses propres aspirations, ses propres goûts, ses propres attentes, ambitions... Cette Lapalissade n'en demeure pas moins essentielle dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Répondre à leurs aspirations reconnaître leurs compétences et soutenir leur pouvoir d'agir doivent être au centre des réponses à apporter ! S'appuyer sur les savoirs expérientiels, miser sur le développement des liens sociaux, sont des moyens de développer ce pouvoir d'agir des personnes tout en renforçant le « bien vivre ensemble » et en créant les conditions d'une citoyenneté active.*
- a. Pouvoir d'agir et lien social : une approche « didactique » par Pr Yann Le Bossé, Pyscho-sociologue, Université Laval au Québec (20'):
- b. Table-ronde de retours d'expériences : Penser le changement ensemble (40')
- Lahcen ER RAJAOUI, Président de « Nous Aussi » (participation instances, projet droit de vote, etc.)
 - Noémie NAULEAU, Conseillère autonomie de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
 - Représentant de la FNADEPAPE
 - Philippe LEFAIT, représentant de familles de personnes en situation de handicap
- c. Echanges avec la salle 15'
6. 16h15 – 16h30 :
- Le **témoin de la journée** : Hélène MEDIGUE, Présidente de la Maison de Vincent